



annoncelegale@juragricole.com // 03 84 43 03 99

# Le rendez-vous des élus

## INCENDIES DE VÉGÉTATION

# Ce que dit la science pour mieux les prévenir et adapter les communes

Des chercheurs du CNRS ont fait une synthèse sur l'état de l'art scientifique afin de lutter et prévenir les incendies de végétation qui touchent la périphérie des villes. Un travail riche d'enseignements pour adapter les politiques publiques en amont des événements et lors de la gestion de crise.

Le CNRS a organisé une conférence de presse en plein épisode de chaleur ce vendredi 29 mai sur la question des incendies. Les deux thématiques semblent se rejoindre. Et pourtant, les solutions pour lutter contre ces deux phénomènes peuvent s'avérer étonnamment contradictoires.

C'est par exemple l'un des enseignements que les chercheurs du CNRS ont pu évoquer lors de la présentation de leur synthèse. « *Végétaliser les espaces urbains pour lutter contre la chaleur peut avoir pour effet d'augmenter les risques d'incendie* », indique Jean-Baptiste Filipo, chargé de recherche au CNRS, spécialiste de la modélisation et de la prévision numérique des incendies de végétation.

Tout dépend de l'aménagement, de l'urbanisation, des essences végétales, du degré de préparation des populations alentour, des infrastructures, etc. Les publications scientifiques démontrent la multiplicité de facteurs intervenant dans le départ et l'évolution d'un incendie de végétation en petit feu ou en événement majeur.

### Zones critiques d'où partent 70% des incendies de végétation

Un collectif pluridisciplinaire de 17 chercheurs a compulsé plus de 1 000 études scientifiques françaises et internationales sur le risque incendie dans les zones où se rejoignent bâtiments et végétation et sur la capacité des communes à s'en remettre.

En France, ces zones critiques, dénommées « interfaces urbaines », représentent « 70% des départs d'incendie de végétation. En 2022, les incendies de la Gironde, qui ont brûlé plus de 20 000 hectares, ont entraîné l'évacuation de 36 000 personnes dans ces zones d'interfaces ». Or, « le changement climatique augmente déjà la probabilité des grands incendies ». La conjugaison de ces deux phénomènes peut produire de grandes catastrophes aux conséquences – humaines, matérielles ou économiques.

### Aucune région française à l'abri

Plus aucune région française ne doit se croire à l'abri du risque d'incendies majeurs. Les collectivités ont tout intérêt à anticiper ce risque dans leurs politiques publiques car les actions de prévention, en amont des événements, « ont un impact », les études scientifiques le démontrent. L'utilisation de matériaux résistants au feu dans la construction du bâti (toitures, fenêtres...) limite les dégâts.

Revoir la façon de construire comme éloigner les annexes bâtementaires contenant des combustibles (garages) des habitations apparaît nécessaire. Les chercheurs relèvent également la pertinence de zones concentriques autour des bâtiments et des infrastructures visant « à limiter la propagation du feu selon des contraintes croissantes de débroussaillage ».

Ils ajoutent : « *Le choix des végétaux dans les jardins et les espaces publics est également déterminant* ». Il s'agit de privilégier les espèces feuillues, « à canopée plus humides, peu émettrices de composés volatiles inflammables ».

### L'information personnalisée plus efficace

Cependant, cette seule prévention technique ne suffit pas. Les maires le constatent régulièrement lorsqu'il s'agit de rappeler l'obligation légale de débroussailler. « *Agir ne peut se faire sans la participation active des populations. Les études démontrent qu'il existe des facteurs d'adhésion [aux actions de prévention] et des facteurs d'opposition* », explique Christine Bouisset, chercheuse du CNRS, spécialiste des questions environnementales, territoriales et de gestion des risques : « *les aides financières vont être pertinentes, mais les populations peuvent rencontrer des conflits de valeurs comme le fait d'habiter dans une zone boisée qui leur rend la vie agréable et qui vont donc s'opposer à tout déboisement contraire à leur demande de nature* ».

Les scientifiques ont aussi constaté que l'information personnalisée, qui permet aux individus de voir à quels risques ils sont confrontés, fonctionne. « *Des campagnes de proximité, une cartographie fine seront plus efficaces que la distribution de brochures dans les boîtes aux lettres* », explique la chercheuse.

### Mesures amont fondamentales

« *La France n'est pas mauvaise élève en matière de gestion des risques* », mais ces études permettent d'anticiper encore plus en amont. Charge aux décideurs publics de s'imprégner de ces nouvelles connaissances et d'adapter en conséquence leurs politiques publiques d'aménagement, d'urbanisme, mais également de préparation et d'entraînement des populations face à ces risques.

Bénédicte Rallu

(Source : Maire info) ■

Aux termes d'un acte sous signature privée signé électroniquement en date à DOLE du 09/06/2026, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes:  
Forme : Société par actions simplifiée unipersonnelle  
Dénomination : IKIGAI  
Siège : 100 Rue Charles Blind, 39100 DOLE  
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés  
Capital : 2000euros  
Objet : La Société a pour objet, en France et à l'étranger :  
- la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières ci-après apportées à la Société,  
- la propriété, la cession et la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières, actions, parts sociales ou autres titres, détenus en pleine propriété, nue-propriété ou en usufruit dont la société peut devenir propriétaire par voie d'achat, d'échange, d'apport, de souscriptions ou autrement,  
- l'acquisition, la gestion, la location et l'administration de tous biens mobiliers et immobiliers,  
- l'acquisition, la détention, la cession et la gestion de participations dans toutes sociétés,  
- l'emprunt, le cautionnement simple ou hypothécaire nécessaire à la réalisation de l'objet social,  
La participation de la Société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités.  
Et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe.  
Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.  
Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.  
Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.  
Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.  
Président : Tristan DELEULE, demeurant 2 Rue du Collège de l'Arc 39100 DOLE  
La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de LONS LE SAUNIER.

POUR AVIS  
Le Président

### VENTE DE PARCELLES BOISEES

Commune de CHEVROTAINE figurant au cadastre :  
Section : U, numéro : 295, lieudit : MALALAITE DU CHAMP DU BOIS, contenance : 0ha 35a 90ca,  
Section : U, numéro : 298, lieudit : MALALAITE DU CHAMP DU BOIS, contenance : 0ha 42a 60ca,  
Section : U, numéro : 299, lieudit : MALALAITE DU CHAMP DU BOIS, contenance : 0ha 15a 70ca,  
Section : U, numéro : 301, lieudit : MALALAITE DU CHAMP DU BOIS, contenance : 0ha 24a 70ca,  
Section : U, numéro : 302, lieudit : MALALAITE DU CHAMP DU BOIS, contenance : 0ha 08a 90ca,  
Section : U, numéro : 303, lieudit : MALALAITE DU CHAMP DU BOIS, contenance : 0ha 13a 30ca,  
Section : U, numéro : 297, lieudit : MALALAITE DU CHAMP DU BOIS, contenance : 0ha 11a 30ca,  
Section : U, numéro : 296, lieudit : MALALAITE DU CHAMP DU BOIS, contenance : 0ha 71a 90ca,  
Contenance totale : 2ha 24a 30ca.  
Prix : 3 500€  
Le droit de préférence est applicable uniquement aux propriétaires contigus des parcelles vendues, qui pourront faire connaître leur intention d'exercer leur droit de préférence aux prix et conditions résultant du présent affichage en mairie et ce pendant un délai de 2 mois, par lettre recommandée avec avis de réception ou par remise contre récépissé à l'adresse suivante :  
Office Notarial de Belle Frise 1 Rue Clemenceau BP 30 39301 CHAMPAGNOLE CEDEX

SCHWOB & ASSOCIES  
SOCIETE D'AVOCATS  
36 RUE PAUL CEZANNE  
68200 MULHOUSE

### HOLDING BEAUX

SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE  
Au capital de 100.000 €  
Siège social : D 467 Les Prés Sizoit  
Route de Champagnole  
39110 SALINS-LES-BAINS

Aux termes d'un acte sous seing privé signé électroniquement les 12, 13 et 15 juin 2026, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :  
Dénomination sociale : HOLDING BEAUX  
Forme sociale : Société par actions simplifiée  
Siège social : D 467 Les Prés Sizoit - Route de Champagnole à 39110 SALINS-LES-BAINS.  
Objet social :  
La société a pour objet la détention en pleine propriété, directement ou indirectement, de la totalité des titres susceptibles d'être émis par la société dénommée SALINDIS, société par actions simplifiée au capital de 150.100 euros, sis D 467 Les Prés Sizoit à 39110 SALINS-LES-BAINS, immatriculée au RCS de LONS-LE-SAUNIER sous le numéro 483 847 141, elle-même propriétaire et exploitante directe d'un magasin sis D 467 Les Prés Sizoit à 39110 SALINS-LES-BAINS, sous une enseigne du Groupement U.  
Cet objet est exclusif de la détention comme de l'exploitation de tout autre actif comme de toute autre activité, sauf si cette détention ou exploitation s'opère de manière accessoire, appréciée notamment en valeur d'investissement par rapport à la détention prévue ci-dessus et en toute hypothèse sur information et agrément de la société SYSTEME U EST.  
Durée de la société : 99 ans à compter de la date d'immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés  
Capital social : 100.000 euros.  
Président :  
Monsieur Jean, Marc, Bernard, Charles BEAUX, né le 19 août 1974 à AUXONNE (21), demeurant 14 rue des Trois Maisons - 21130 AUXONNE  
Directeur Général :  
Madame Marie, Thérèse, Mathilde BEAUX née STURER, née le 30 avril 1977 à EPERNAY (51), demeurant 14 rue des Trois Maisons - 21130 AUXONNE  
Commissaire aux Comptes : néant.  
Admission aux assemblées et droit de vote : Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel à la quotité du capital qu'elles représentent. Chaque action donne droit à une voix au moins.  
Agrément des cessions d'actions : Les statuts contiennent une clause d'agrément des cessions d'actions.  
Les cessions d'actions effectuées en violation des statuts sont nulles.  
Immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés de LONS-LE-SAUNIER.

### SCI PERNET

Société Civile Immobilière  
Siège social : 1 Rue du Tilleul  
39300 MONTIGNY-SUR-L'AIN  
Société civile à capital de 1.000 €  
R.C.S. LONS LE SAUNIER  
n°530 969 286

### AVIS DE MODIFICATION

Suivant délibération de l'assemblée générale extraordinaire en date du 30-12-2025, les associés ont décidé à l'unanimité :  
- de nommer M. PERNET Thomas, M. PERNET Franck et M. PERNET Samuel cogérants de la société,  
De modifier les statuts en conséquence.  
Pour avis,  
La gérance.

### AGRI CONSEIL 39

### INSERTION CONSTITUTIVE

Suivant acte sous seing privé en date du 08-06-2026 a été constitué le Groupe Agricole d'Exploitation en Commun dénommé "GAEC DE LA COMBE VERTE". Son siège social est fixé :  
Route de Bissia - Pietelle - 39130 BOISSIA. Il sera immatriculé au Registre du Commerce et des Sociétés de LONS-LE-SAUNIER.  
GAEC agréé le 05-06-2026, enregistré sous le n°39-1382.  
Pour avis,  
La gérance.

### VENTE DE PARCELLE FORESTIERE

Conformément aux dispositions de l'article L 331-19 du Code forestier, les propriétaires des parcelles boisées contiguës aux biens ci-après désignés, tels qu'ils figurent sur les documents cadastraux, sont informés de leur vente.  
Désignation  
1/ Commune de MONTAIGU (JURA)  
39570 Lieu-dit MARACLE.  
Diverses parcelles.  
Figurant ainsi au cadastre :

Section AK, N°65, Lieudit : MARACLE, Surface : 00 ha 09 a 90 ca, Nature : taillis simples  
Section AK, N°67, Lieudit : MARACLE, Surface : 00 ha 10 a 76 ca, Nature : taillis simples  
Section AK, N°74, Lieudit : MARACLE, Surface : 00 ha 04 a 32 ca, Nature : taillis simples  
Section AK, N°75, Lieudit : MARACLE, Surface : 00 ha 04 a 30 ca, Nature : taillis simples  
Total surface : 00 ha 29 a 28 ca  
Désignation  
2/ Commune de CONLIEGE (JURA)  
39570 Lieu-dit SUR LE REPOSOIR et AUX TARTRES.  
Diverses parcelles.  
Figurant ainsi au cadastre :

Section AB, N°395, Lieudit : SUR LE REPOSOIR, Surface : 00 ha 12 a 20 ca, Nature : taillis simples  
Section AI, N°1, Lieudit : AUX TARTRES, Surface : 00 ha 11 a 98 ca, Nature : taillis simples  
Section AI, N°56, Lieudit : AUX TARTRES, Surface : 00 ha 06 a 51 ca, Nature : taillis simples  
Total surface : 00 ha 30 a 69 ca  
La vente doit avoir lieu moyennant le prix de TROIS MILLE EUROS (3 000,00 EUR) payable comptant le jour de la signature de l'acte authentique, frais en sus.  
Tout propriétaire d'une parcelle boisée contiguë au bien à vendre dispose d'un délai de deux mois à compter de l'affichage en mairie, pour faire connaître à Maître Elise CLERC-BARNABÉ notaire à LONS LE SAUNIER (39000) 21 bis rue Rouget de Lisle, mandataire du vendeur, qu'il exerce son droit de préférence au prix et modalités de paiement ci-dessus indiqués.

### AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 15 Juin 2026 à QUINTIGNY, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :  
Dénomination : PRIN LOCATION  
Forme : Société Civile Immobilière (S.C.I.)  
Siège social : 182 rue du Champ au Loup - 39570 QUINTIGNY  
Objet : l'acquisition, la propriété, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement, des immeubles bâtis ou non bâtis qui lui appartiendront et plus généralement, toutes opérations civiles se rattachant à cet objet.  
Capital social : 1000 euros  
Durée : 99 ans  
Gérant : M. PRIN Guillaume, demeurant 182 rue du Champ au Loup - 39570 QUINTIGNY  
Immatriculation : RCS de LONS-LE-SAUNIER  
Pour avis et mention  
Le gérant

HOTEL DES ACTES  
Notaires Associés  
4 rue de l'Orain  
39800 POLIGNY

Avis est donné, en application de l'article L.331-19 du Code Forestier, de la vente de parcelles boisées, sises à POLIGNY (39800), cadastrées AR n° 643 de 34a et 20ca, lieu-dit AU CHATEAU et F n° 93 de 30a, lieu-dit EN DE VERS VAUX, l'ensemble pour 1000,00€. Les propriétaires des parcelles boisées contiguës disposent d'un délai de 2 mois à compter de la date d'affichage en mairie pour faire connaître à Me David BOSCH, notaire à POLIGNY, qu'ils entendent exercer leur droit de préférence au prix et conditions résultants du présent avis.

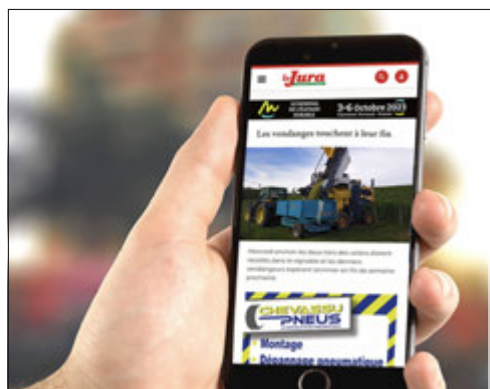
PUBLIEZ  
VOS ANNONCES  
LÉGALES  
24h/24 -  
7j/7



### VOUS ÊTES ABONNÉ ?

Grâce à votre CODE ABONNÉ\*  
lisez votre journal sur votre  
smartphone  
ou tablette  
dès le Jeudi soir  
GRATUITEMENT

\* Code égaré ?  
demandez-le à Aline au 03 84 43 03 99





EMPLOI

SOCIÉTÉ  
COOPÉRATIVE  
AGRICOLE  
FROMAGÈRE DE  
VALEMPOULIERES

Société à capital variable  
Siège social : 4 Route de Montrond  
39300 VALEMPOLIERES  
Agréée N° 39-367  
SIRET : 77843034800038

CONVOCATION  
ASSEMBLEE GENERALE  
ORDINAIRE

Notre AGO se réunira lundi 29 juin 2026  
10h salle de la coopérative - Ordre du  
jour :

- Rapport du Président et du CA, Présentation des comptes, Rapport du CAC et Approbation des Comptes
- Approbation du budget formation des administrateurs sur l'exercice en cours
- Quitus aux administrateurs
- Dotations des réserves obligatoires
- Dotations des réserves libres et distributions
- Renouvellement du tiers sortant du CA
- Ratification de cooptation en CA
- Augmentation du tiers sortant (ouverture d'un ou plusieurs postes)
- Remplacement d'un administrateur
- Constat du départ d'associés coopérateurs et remboursement de leur capital social
- Constatation de la variation du capital social
- Allocation globale pour l'indemnisation des administrateurs
- Conventions réglementées
- Document relatif aux informations sur le prix
- Pouvoirs pour les formalités
- Questions diverses

Les associés ont la faculté de prendre connaissance à la fromagerie, à partir du 15<sup>ème</sup> jour précédant l'AG, des rapports du CA, du CAC, du bilan, du compte de résultat, du texte des résolutions proposées, du document donnant des informations sur l'écart entre le prix indiqué lors de la précédente AGO et le prix effectivement payé aux associés-coopérateurs pour leurs apports ainsi que sur les écarts constatés entre ce prix et les différents indicateurs pris en compte dans le règlement intérieur pour fixer les critères et modalités de détermination du prix des apports.

Pour le Conseil d'Administration,  
le Président,  
Christophe BILLET

LEGALTY'S

HOLDING ALEXIS  
BARONI

Société par actions simplifiée  
au capital de 10 000 euros  
porté à 617 400 euros  
Siège social : 29, Route  
de Saint-Claude  
39360 CHASSAL MOLINGES  
937 908 903 RCS LONS LE SAUNIER

Suivant procès-verbal des décisions de  
l'Associé Unique du 20 mai 2026, le  
capital social a été augmenté de 607  
400 € par voie d'apport en nature, portant  
le capital social de 10 000 € à 617 400 €. Les  
articles 7-1 et 7-2 des statuts ont été  
modifiés en conséquence.

POUR AVIS  
Le Président

AVIS DE SAISINE DE  
LEGATAIRE UNIVERSEL –  
DELAÏ D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil  
Article 1378-1 Code de procédure civile  
Loi n°2016-1547 du 18 novembre 2016  
Suivant testament olographe en date du  
29 août 2024, Madame Sylvie Marcelle  
CHATEAU, retraitée, demeurant à  
DOLE (39100) 27 rue Renvers de Plu-  
mont, née à DOLE (39100), le 11 octobre  
1960, célibataire, non liée par un PACS,  
décédée à DOLE (39100) le 12 février  
2026.

A consenti un legs universel.  
Consécutivement à son décès, ce testa-  
ment a fait l'objet d'un dépôt au rang des  
minutes de Me Paul BARTHEN, notaire  
au sein de la Société d'Exercice Libéral à  
Responsabilité Limitée 'SELARL  
RUEZ & Associés, notaire, titulaire d'un  
office notarial à DOLE, 13 rue Macédo-  
nio Melloni, suivant procès-verbal d'ou-  
verture et de description en date du 2  
juin 2026.

Le légataire remplit les conditions de sa  
saisine ainsi qu'il résulte d'un acte reçu  
par Me Céline RUIZ, Notaire associée de  
la Société Civile Professionnelle 'Marc  
BARTHEN, Céline RUIZ et Victor VAN-  
DEL, notaires associés, titulaire d'un  
Office Notarial à DOLE (39100), 8 rue  
Joseph Thoret, le 15 juin 2026.

Opposition à l'exercice de ses droits  
pourra être formée par tout intéressé  
auprès du notaire chargé du règlement  
de la succession : Me Céline RUIZ, no-  
taire à DOLE (39100) 8 rue Joseph  
Thoret, référence CRPCEN : 39033,  
dans le mois suivant la réception par le  
greffe du tribunal judiciaire de LONS-LE-  
SAUNIER de la copie authentique du  
procès-verbal d'ouverture du testament  
et de la copie authentique de l'acte  
contenant contrôle de la saisine.

En cas d'opposition, le légataire sera  
soumis à la procédure d'envoi en pos-  
session.

JAR 2736



L'AGRICULTURE  
RECRUTE  
www.agriculture-recrute.org



VITICULTURE

■ SECTEUR LONS-LE-SAUNIER ET ARBOIS- OUVRIER VITICOLE  
POLYVALENT (H/F) - OFR-1032466

Nous recherchons un(e) ouvrier(e) viticole polyvalent(e)

Attention : nous ne proposons pas de logement !

Vos missions : vous serez amené à travailler avec plusieurs domaines  
sur le secteur d'Arbois ou Lons-le-Saunier en fonction de votre localisa-  
tion : ébourgeonnage, relevage, épamprage, rognage

Profil recherché : 1 saison minimum ; mobilité impérative pour se  
rendre sur les différents domaines ; communication ; réactivité ; capa-  
cité d'adaptation : méthodes de travail, travail seul ou en équipe ; esprit  
d'initiative fortement apprécié ; sérieux et débrouillard

Avantages : prime de transport au-delà de 20 km du domicile dans la  
limité de 20 km/jour ; salaire à définir selon expérience.

Horaires de travail flexibles en fonction des besoins de saison et adap-  
tables si besoin.

Poste à pourvoir dès que possible. CDD temps plein durée 2 mois.

Candidature avec CV et lettre de motivation en précisant le  
numéro de l'offre.

Embauchez en toute tranquillité avec  
le Guichet unique Soelis et sa  
« BOURSE DE L'APPRENTISSAGE » !

Prendre le « Pack Geiq Jura Qualif »,  
c'est 0 papier 100% !

OFFRES APPRENTIS

■ Réf APE – jeune de 30 ans du Jura, recherche idéalement  
une exploitation bovine laitière ou allaitante, de taille  
familiale ou moyenne, avec de la traite et soins des  
animaux, travaux quotidiens de l'élevage. Souhaite  
intégrer une structure formatrice, dynamique, avec de la  
polyvalence dans les tâches et un bon accompagnement  
pour développer ses compétences et préparer son diplôme  
BTS métiers de l'élevage durée 2 ans. Personne très  
motivée à apprendre le métier, à s'investir pleinement  
dans une exploitation et à développer ses compétences  
en élevage bovin sur le long terme. Sérieuse, volontaire  
et passionnée par le travail auprès des animaux, souhaite  
intégrer une structure où elle pourrait évoluer et se former  
durablement.

■ Réf CSE – jeune de 20 ans de l'Ain recherche une exploitation  
en élevage laitier, en recherche d'une alternance pour  
préparer son diplôme BTS métiers de l'élevage durée 2 ans.  
Personne motivée et sérieuse, aime le travail en extérieur  
et le contact avec les animaux. Souhaite apprendre  
concrètement le métier et s'investir pour acquérir de  
l'expérience.

■ Réf NPE – jeune de 16 ans en juillet prochain, du Jura  
recherche une exploitation en production laitière en AOP  
comté autour de Prémaman pour pouvoir préparer en 3 ans  
un Bac Pro CGEA au CFA de Montmorot. Jeune passionné  
par le monde agricole depuis tout petit et souhaiterait en  
faire son métier.

■ Réf LTO – jeune de 20 ans du Bas-Rhin, recherche une  
exploitation en bovin lait secteur Poligny- Lons-le-Saunier  
pour pouvoir préparer en 1 an un Certificat de Spécialisation  
production, transformation et commercialisation des  
produits fermiers, jeune souhaitant continuer à apprendre  
et évoluer.

■ Réf ACO – jeune de 20 ans de la Moselle, recherche une  
exploitation en production fromagère bovine autour de  
Poligny ou Mamirolle pour pouvoir préparer en 1 an un  
Certificat de Spécialisation production transformation et  
commercialisation de produits fermiers, jeune motivé,  
passionné et aime le travail bien fait !

■ Réf TDU – jeune de 15 ans de l'Ain, recherche une  
exploitation en polyculture élevage (si possible bovin)  
côté sud Jura pour préparer en deux ans un CAP métiers de  
l'agriculture. Jeune qui a envie de continuer à découvrir  
le milieu de l'agriculture, à apprendre et y travailler. C'est  
une passion qu'il a depuis 7 ans et aime être en plein air.

NOS AUTRES  
OFFRES

Scannez les QR Codes ci-dessous pour accéder  
au détail des offres et postuler, ou rendez-vous

SALARIÉ  
D'EXPLOITATION  
MÉTHANISATION  
sur soelis.net  
OFR-1005869



RELEVAGE  
DE LA VIGNE  
(offre saisonnière)  
OFR-1005874



Contact : GUICHET EMPLOI  
Tél. 03 84 35 14 51 E-mail : [jura@anefa.org](mailto:jura@anefa.org)  
Permanences du lundi au vendredi : 8h30-12h et 13h30-17h30

JAR 2736



L'AGRICULTURE  
RECRUTE  
www.agriculture-recrute.org



ELEVAGE BOVINS LAIT

■ SECTEUR NOZEROT/CHAMPAGNOLE - AGENT DE REMPLACEMENT LAITIER (H/F) -  
REF : OFR-974276

Vous souhaitez vous investir dans le monde agricole ? Vous souhaitez contribuer aux remplacements  
des agriculteurs ? Rejoignez notre équipe dynamique, nous sommes impatients de vous accueillir au  
sein de notre structure. Nous recherchons sur le secteur de Nozeroy/Champagnole un(e) agent de  
remplacement laitier, pour remplacer les exploitants durant l'année. Issu(e) d'une formation agricole,  
vous avez des connaissances et une première expérience en traite d'au moins 1 an. Vous interviendrez  
sur des exploitations en lait à Comté pour remplacer les agriculteurs. Vos missions principales seront :  
la traite, les soins aux animaux, la conduite d'engins et de matériels agricoles. Nous pouvons adapter  
vos missions en fonction de vos compétences. Nous vous proposons un CDI temps plein annualisé.  
En fonction des besoins, vous serez amené à travailler deux week-ends par mois. Salaire à partir de  
12,02 € brut/heure, la rémunération est évolutive en fonction des compétences.

Poste à pourvoir dès que possible. Candidature avec CV et lettre de motivation en précisant le  
numéro de l'offre.

■ SECTEUR LES MOIDONS - AGENT AGRICOLE POLYVALENT (H/F) - REF : OFR-1027124

Une exploitation agricole, située aux alentours de POLIGNY, recherche ouvrier(e) agricole poly-  
valent(e). Caractéristiques de l'exploitation : GAEC composé de 2 associés, 96 hectares dont 9ha  
de céréales (parcelles principalement autour de la ferme), 60 vaches laitières, 125 bovins, exploitation  
moderne et équipée : bâtiment avec logette paillée + aire paillée pour les génisses, paillasse, racleur,  
4 stations DAC, moulin à farine, dérouleuse pour le foin, AOP Comté/Morbier. Missions principales :  
la traite ; 2\*5 épi avec décrochage automatique, le suivi de la qualité du lait, le suivi des veaux (alimen-  
tation, soins...). Missions secondaires : conduite, divers travaux des champs. Missions complémen-  
taires possibles : suivi du troupeau ; suivi maladie et insémination si souhaité. Le profil : être à l'aise  
avec les animaux, expérience en traite souhaitée afin d'être autonome par la suite, motivé, ponctuel et  
organisé. Avantages de l'exploitation : WC et salle de pause. Vous travaillerez du lundi au vendredi et  
un week-end par mois en moyenne. Vos horaires : de 6h à 9h et de 16h à 18h30/19h et possibilité de  
travail en journée en fonction de la saison. Salaire à partir de 12,50 € brut/heure, la rémunération  
est définie en fonction des compétences et de l'expérience. CDI temps plein annualisé.

Poste à pourvoir dès que possible. Candidature avec CV et lettre de motivation en précisant le  
numéro de l'offre.

■ SECTEUR LES MOIDONS - AGENT AGRICOLE POLYVALENT (H/F) - REF : OFR-1032486

Nous recherchons sur le secteur de Poligny un(e) Agent de remplacement laitier pour remplacer  
les exploitants durant leurs congés d'été 2026. Issu(e) du milieu agricole ou d'une formation agri-  
cole, vous avez déjà eu des expériences en traite et en conduite de matériel ? Vous souhaitez vous  
investir dans le monde agricole ? Rejoignez notre équipe dynamique qui saura vous accompagner  
tout au long de votre parcours au sein de notre structure. Futur(e) Agent de remplacement laitier,  
vous interviendrez sur des exploitations en lait à Comté pour remplacer les agriculteurs. Vos mis-  
sions principales : la traite, les soins aux animaux, la conduite d'engins et de matériels agricoles. Nous  
pouvons adapter vos missions en fonction de vos compétences. CDD temps plein pour le mois  
d'août. En fonction des besoins, vous serez amené à travailler deux week-ends par mois. Salaire à  
partir de 12,02 € brut/heure, la rémunération est évolutive en fonction des compétences.

Candidature avec CV et lettre de motivation en précisant le numéro de l'offre.

■ SECTEUR LES MOIDONS - AGENT AGRICOLE POLYVALENT (H/F) - REF : OFR-1032455

Nous vous proposons un emploi partagé sur deux exploitations jurassiennes situées sur le secteur  
LE FIED, à seulement 10 minutes l'une de l'autre. Caractéristiques de l'exploitation 1 : exploita-  
tion composée d'un exploitant et d'un apprenti qui partira en juillet pour raisons personnelles (instal-  
lation dans une autre région) ; 80 ha de prairies, 70 bovins dont 40 vaches laitières, salle de traite : 2x5  
EPI, simple équipement, AOP comté et morbier, 230 000 litres produits par an. Vos missions sur cette  
exploitation : la traite, les soins aux animaux (alimentation à la dérouleuse, paillage à la paillasse,  
curage au tracteur) et le suivi du troupeau. Vous serez également amené à conduire les engins agricoles  
et réaliser les travaux de fenaison. Caractéristiques de l'exploitation 2 : exploitation composée d'un  
exploitant, 20 ha de céréales (orge, blé et maïs) ; 140 ha de prairies, 150 bovins dont 55 vaches laitières,  
salle de traite : 2x4 EPI avec décrochage automatique, AOP comté et morbier, 380 000 litres produits par  
an. Vos missions sur cette exploitation : les soins aux animaux (alimentation à la fourche, paillage à  
la paillasse, nettoyage au tracteur racleur), la conduite d'engins et de matériels agricoles, les travaux de  
fenaison et les travaux des champs. Vous serez également amené à réaliser la traite. Le profil : motivé,  
ponctuel, ordonné, débrouillard, respect des engagements, sens de l'observation, expérience en traite,  
conduite d'engins et de matériels agricoles obligatoires. Les exploitants sont prêts à former leur futur(e)  
salarié(e). CDI temps plein annualisé avec une répartition équitable du temps de travail entre les  
deux exploitations (mi-temps sur chaque exploitation). Vous travaillerez du lundi au vendredi et un  
week-end par mois minimum. Salaire à partir de 12,02 € brut/heure, la rémunération est définie  
en fonction des compétences et de l'expérience.

Prise de poste idéale entre le 15 juillet et le 1<sup>er</sup> septembre. Candidature avec CV et lettre de  
motivation en précisant le numéro de l'offre.

SECTEUR DOLE - AGENT POLY-CULTURE ELEVAGE (H/F) - REF : OFR-1038812

Une exploitation agricole, située sur aux alentours de DOLE, recherche un(e) Agent(e) poly-  
culture-élevage. Caractéristiques de l'exploitation : GAEC composé de deux exploitants et d'un  
apprenti dont le contrat prendra fin en août 2026 ; 110 ha de prairies (le parcellaire est regroupé autour  
de l'exploitation) ; 65 ha de céréales (maïs, blé, orge, soja, méteil) ; 120 bovins dont 60 vaches laitières ;  
Salle de traite : 2x5 EPI de plain-pied, avec décrochage automatique ; Stabulations, logettes paillées  
et raclées. Séchage vrac pour les vaches laitières ; AOP comté bio, 340 000 litres produits par an. Fu-  
tur(e) Agent(e) polyculture-élevage, vos missions principales seront : La traite (préparation des  
vaches, ..., nettoyage) ; Les soins aux animaux (alimentation, paillage, nettoyage) ; La conduite d'engins  
et de matériels agricoles ; Les travaux de fenaison (pirouette et andaineur principalement). Le poste né-  
cessite de travailler en hauteur. Le profil : Motivé ; Sérieux ; Conscientieux ; Adaptable ; Fait preuve de  
bon sens ; Bonne condition physique ; Aimant travailler avec les animaux (bovins et animaux) ; Possède  
le permis B et sait conduire une voiture et/ou un tracteur. L'exploitant est prêt à vous former si vous  
êtes motivé et avez envie d'apprendre. Les avantages de l'exploitation sur laquelle vous travaillerez :  
WC ; Primes possibles ; Portable professionnel possible ; Une future salle de pause en prévision. Nous  
vous proposons un CDI temps plein annualisé. Vous travaillerez du lundi au vendredi et un week-  
end par mois minimum. Vos horaires de travail seront variables en fonction de la saison, de vos  
besoins et vos compétences. Salaire à partir de 12,31 € brut/heure, la rémunération est définie en  
fonction des compétences et de l'expérience. Prise de poste à partir de mi-juillet. Candidature  
avec CV et lettre de motivation en précisant le numéro de l'offre.



Contact : GUICHET EMPLOI  
Tél. 03 84 35 14 51 E-mail : [jura@anefa.org](mailto:jura@anefa.org)  
Permanences du lundi au vendredi : 8h30-12h et 13h30-17h30